



**COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
Du 05 juillet 2023 à 19h00**

Convocation : le 04 juin 2023

Présents : La Présidente, ML Ciesla, la trésorière N. Bremond, les membres du bureau (C. Desseaux, E. Bieler, M. Bouvier, F. Jeannot)
V. VIAL, animatrice sportive,
13 adhérentes
Elus : F. Pourrat, Y. Rouvières

Ordre du jour : - Bilan moral et financier de l'association
- Renouvellement du bureau
- Questions diverses

La présidente remercie les participants.

Bilan moral et financier de l'association

- Les adhérents et les activités :

Ce sont 136 adhésions qui ont été enregistrées, soit 50 de plus que l'an dernier.

Il s'agit d'un record pour l'association.

Toutefois c'est un maximum à ne pas dépasser puisque la taille de la salle du lundi ne permet pas de faire cours dans de bonnes conditions avec un nombre trop élevé de participants, et que le nombre d'équipements disponibles pour le cours Bodysculpt du mercredi est limité.

Cette année nous avons proposé 5 cours au lieu de 4, dont 2 nouvelles disciplines, le step et le stretching à la place de l'Aerodance et une modification des horaires conformément à la décision du bureau en mai 2022 : Lundi à 18h45 et 19h45 Fitboxe et Zen attitude, et mercredi à 18h45 Bodysculpt, 19h30 step et 20h15 stretching.

Ces activités ont été très appréciées et, jusqu'en juin, le taux de participation a été très élevé avec en moyenne environ 40 à 50 personnes au cœur de la saison pour les toutes les disciplines hors stretching.

L'association remercie Virginie VIAL pour sa 2ème saison au club. Son professionnalisme, son dynamisme et sa bienveillance sont très appréciés.

- Les manifestations organisées par le club :

Cette année, l'association a de nouveau organiser sa traditionnelle soirée pour Noël.

Ainsi le vendredi 9 décembre 2022, ce sont 29 personnes qui se sont retrouvées au Clubhouse de St Jean autour d'un apéritif dinatoire servi par le traiteur l'Xtrême. Cette année elle était également animée par un DJ, Nicolas DUPUY, pour profiter du dancefloor en continu. Encore une

soirée très agréable pour faire connaissance et s’amuser qui a plu à tous les participants.

L’association a également organisé une sortie de fin d’année le dimanche 2 juillet 2023. 15 adhérentes se sont retrouvées pour un déjeuner en terrasse au restaurant Le Bistrot Fenet à Ste Foy Les Lyon avant d’aller se prélasser dans le spa CALICEO. Un après-midi où les bains, les remous et autre hammam ont permis aux participantes de se détendre et de passer un moment de bien-être en convivialité.

Pour chacune de ces manifestations l’association participe financièrement à hauteur de 50% de la dépense pour permettre au plus grand nombre d’en profiter. Toutefois le bureau et en particulier la Présidente qui gère ce volet, regrette que peu de personnes participent proportionnellement au nombre total d’adhérents à l’association, et ce malgré des conditions de proximité et de tarifs très facilitants, alors que l’organisation de ces évènements demande un investissement important en temps.

Plusieurs adhérentes estiment qu’il ne s’agit souvent pas d’un manque d’intérêt mais d’une problématique de calendriers, la commune proposant de nombreuses activités de par son important réseau associatif. Toutefois elles imaginent aussi que certaines personnes n’ont pas envie de participer au-delà des cours proposés.

Les adhérents proposent qu’en amont des vacances d’automne, le bureau organise en fin de cours un petit apéro pour que les personnes fassent connaissance en début d’année. En effet, certaines personnes ne participent pas à la fête de Noël parce qu’elles estiment ne connaître personne. Cela permettrait peut-être une plus grande participation.

Il est également demandé à ce que la date de cette soirée de Noël soit fixée plus tôt pour qu’elle soit réservée en avance dans les agendas.

- Le bilan financier

Le bilan financier est arrêté au 30 juin 2023.

Cette année comme convenu lors de la dernière assemblée, le tarif annuel était de 150€.

Ainsi le Club a engagé 11 809,91€ en dépenses (1 472,06€ de plus que l’an dernier) et perçu 20 576,06€ en recettes (6 611,39€ de plus que l’an dernier).

Le résultat est par conséquent bénéficiaire de 8 766,15€ (5 139,33€ de plus que l’an dernier).

Cette année l’association a souhaité soutenir l’association du jumelage avec l’Italie. S’agissant d’une association d’intérêt général qui se relance et qui a besoin de constituer une trésorerie de départ minimum pour organiser des actions, elle a fait appel à la solidarité. Le bureau à la majorité a décidé de faire un don de 1000€. Les élus en profitent pour expliquer le rôle de cette association, indiquent que des échanges autour du sport pourraient naître et remercient le bureau pour cette généreuse initiative.

En dépenses :

- Frais bancaires et assurance : 264,35€
- Don à l’association du jumelage de la commune : 1000€
- Achats divers : 4€ (nappe)
- Achat de matériels : 62,06€
- Prestation animatrice sportive incluant les frais de déplacement : 7 660€ payés mais la charge réelle est de 8 865€ qui n’a pas été totalement affectée à l’exercice suite au démarrage de l’annualisation avec un étalement des versements sur 12 mois au lieu de

10. Ainsi l'exercice compte seulement 10/12^e de la dépense. La charge de cet exercice pour 2/12^e sera exceptionnellement sur l'exercice suivant (juillet et aout).

- Cout des sorties : 2 819,50€

En recettes :

- Adhésions : 19 420€ (150€ de perte /adhérents qui n'ont pas payé)
- Participation des adhérents aux sorties : 1 000€
- Revenus de placement : 156,06€ contre 16,67€ l'an dernier grâce au transfert de l'argent du compte courant sur le livret A. Un nouveau transfert de 10 000€ va être fait en juillet pour optimiser ce revenu.

Ce résultat vient s'ajouter à l'argent déjà en réserve. Ainsi l'association dispose de 20 100,96€ sur le compte courant et de 15 507,53€ sur le livret A au 30 juin 2023.

Concernant les pertes pour les quelques adhésions faites mais non payées en totalité et le constat que certaines personnes ont participé aux cours sans s'être jamais inscrites donc sans avoir payé non plus, si toutes s'accordent à ne pas trouver cela normal, il apparaît très difficile de trouver une solution pour s'en prémunir. L'idée de fournir des bracelets en début d'année comme lors du covid et en imposer le port lors des cours serait une possible solution, mais sans garantie puisque les gens pourraient se les passer et qu'il faut tout de même regarder tout le monde pour le repérer. L'expérience de la période covid a eu ses limites.

Le Maire dit que c'est pareil pour d'autres associations et qu'elles n'ont pas de solutions non plus.

La saison 2023-2024 :

- Les activités/ horaires :

Les cours ont beaucoup plus aussi bien en termes de contenu que d'horaires.

Il est toutefois évoqué la difficulté d'arriver à l'heure à 18h45 pour certaines personnes. Le choix avait été fait à la suite d'un sondage. Après un nouveau vote en assemblée, à la majorité d'une voix, **les cours seront maintenus à 18h45 à la rentrée.**

Concernant les cours, le step est très apprécié et ¾ d'heure paraît un peu court. Par ailleurs plus cardio que le Bodysculpt, il pourrait être programmé en 1^{er}. Quant au cours de stretching peu de personnes participent et ne viennent que pour celui-là.

Il est proposé et validé à la majorité des voix, d'inverser le cours de Bodysculpt avec celui de step, de faire des cours d'1h et d'intégrer le stretching en fin de cours de Bodysculpt sur 15 min.

Pour gagner du temps à l'installation du matériel pour le Bodysculpt, des roulettes seront fixées sous les racks de rangement de manière à pouvoir les sortir du local. Ainsi les adhérents pourront se servir plus facilement et feront moins la queue.

Ainsi :

Lundi	18h45 Fitboxe	19h45 Zen attitude
Mercredi	18h45 Step	19h45 Bodysculpt et Stretching

- Les salles/horaires

L'association remercie la municipalité pour la mise à disposition des salles.

Encore cette année et de surcroît avec le très grand nombre d'adhérents, elle regrette que la salle Claire Delage ne puisse pas lui être mise à disposition le lundi, car le Clubhouse est trop petit et le cours de Fitboxe est celui qui rencontre le plus de succès. C'est désormais chronique et dissuade des personnes intéressées pour adhérer ou pour poursuivre toute l'année. Les élus en sont conscients. Ils informent des changements de bureau au sein du club de Badminton et ne manqueront pas de nous proposer la salle Delage si elle se libérait.

L'association demande comment la répartition des salles va s'organiser avec l'ouverture du nouveau gymnase et si une solution pourrait être trouvée avec ce nouvel équipement. Les élus invitent l'association à faire une demande officielle par courrier à Bièvre Isère Communauté qui gère cet équipement dès maintenant (ouverture en sept 2024).

Si cette année la problématique du chauffage a été limitée (chauffage mieux maîtrisé), l'été il fait vraiment très chaud. Comme l'an dernier, l'association demande que les fenêtres du Clubhouse puissent à minima s'ouvrir pour essayer de générer une aération. Les élus indiquent que désormais un gardien loge dans la maison à côté du Clubhouse et qu'il sera possible de lui demander d'ouvrir les fenêtres.

- Nouveaux tarifs / budget

Concernant les tarifs, la cotisation était de 150€. Au regard de la trésorerie de l'association, il est proposé et voté à la majorité de passer **le tarif de 2023-2024 à 140€**.

Les propositions de tarifs dégressifs « famille » ou « couple » ne sont pas retenues.

Virginie disposant de nombreuses musiques et enchaînements, l'association n'adhèrera pas pour l'instant aux concepts LES MILLS.

Renouvellement du bureau

La Présidente actuelle Marie-Laure CIESLA propose de nouveau sa candidature à cette fonction. Nadia BREMOND ne souhaite pas poursuivre en tant que trésorière ni membre du bureau. C. GERLO absente a indiqué souhaiter continuer de faire partie du bureau.

Après un appel à candidatures et un vote à l'unanimité, le bureau est composé des membres suivants :

- **PRESIDENTE :** Marie-Laure CIESLA, Directrice adjointe FPT
554 chemin de Vers 38440 St Jean de Bournay
- **TRESORIERE :** JEANNOT Fanny, Responsable approvisionnement et planification
127 sentier des Saugières 38440 Artas

Sont également désignés en tant que membres actifs du conseil d'administration :

- DESSEAUX Claudia, sans emploi
Domiciliée 202 route de Charantonay, 38440 St Jean de Bournay
- GERLO Cintia, Professeur d'espagnol
Domiciliée 278 chemin de Bayetière 38440 St Jean de Bournay
- BOUVIER Marion, Professeur des écoles
Domiciliée 603 ch du Brulet 38440 Meyrieu Les Etangs

- BIELER Emilie, Cadre à La Poste
Domiciliée 786 chemin des Cunières 38440 St Jean de Bournay
- OLAGNON Marie-Luce, Conseillère bancaire /particuliers
Domiciliée 424 chemin des Granges 38440 Beauvoir de Marc

Le forum des associations le 3 septembre de 10h à 16h.

Cette année, les membres du bureau ont décidé de ne pas participer au forum pour la nouvelle saison. En effet le nombre d'adhérents est très élevé et la problématique des salles évoquée, ne permet pas d'en accueillir davantage. Faire de la publicité au-delà de l'article qui a été produit pour le magazine associatif qui va être publié avant le forum, ne paraît pas nécessaire.

Monsieur le Maire félicite le bureau pour la bonne gestion de l'association en soulignant un nombre d'adhérents très important, 50 de plus cette année, 5 disciplines sportives importantes pour le maintien en bonne santé, 3 manifestations organisées et une excellente trésorerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La réunion est suivie d'un repas préparé et partagé par chacun des participants.

Le 08 juillet 2023

La Présidente,



Marie-Laure CIESLA